

siège du S.I.E.C.F. : Mairie d'HAZEBROUCK - Boîte Postale 70189 - 59524 HAZEBROUCK  
téléphone 03.28.43.44.45. @ : [siecf@ville-hazebrouck.fr](mailto:siecf@ville-hazebrouck.fr)  
[www.siecf.fr](http://www.siecf.fr)

## COMITE SYNDICAL DU 8 FEVRIER 2018 COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS

Le 8 février 2018 à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes de STEENVOORDE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du SIECF.

**Date de la convocation : 1<sup>er</sup> février 2018**

**Nombre de Communes adhérentes : 98**

**Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196**

### **PRESENTS : 107 délégués**

M. Michel PICOTIN	délégué titulaire	ARNEKE
M. Marc DENEUCHE	délégué titulaire	BAILLEUL
M. Cédric NEUVILLE	délégué titulaire	BAMBECQUE
M. Jean-Pierre LAMOITTE	délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Stéphane VERCRUYSSSE	délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jacques CARON-COTTIN	délégué titulaire	BERGUES
M. Jean KASPRZYCK	délégué titulaire	BERGUES
M. Jean-Claude DELDYCKE	délégué titulaire	BERTHEN
M. Jean-Marie BREYER	délégué titulaire	BERTHEN
M. Bruno FOULON	délégué titulaire	BIERNE
M. Jean-Marc LUTIC	délégué suppléant	BIERNE
M. Gérard BEAUVOIS	délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Patrick MORDACQ	délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Laurent VANPOUILLE	délégué titulaire	BOLLEZEELE
Mme Bernadette POPELIER	délégué titulaire	BORRE
Mme Marie-Claude LERMYTTE	délégué titulaire	BROUCKERQUE
M. Michel DOLLEZ	délégué titulaire	BROUCKERQUE
M. Vincent PAUWELS	délégué titulaire	BROXEELE
M. Jean STERCKEMAN	délégué titulaire	BROXEELE
M. Jean-Luc SCHRICKE	délégué titulaire	CAESTRE
M. Michel DECOOL	délégué titulaire	CAPPELLE-BROUCK
M. Arnauld COUVREUR	délégué titulaire	CAPPELLE-BROUCK
M. Philippe COTREZ	délégué titulaire	CASSEL
M. Federik POTISEK	délégué titulaire	CASSEL
M. Marcel EECKEMAN	délégué titulaire	CROCHTE
Mme Pascaline REUMAUX	délégué titulaire	DRINCHAM
M. Bernard DENECKER	délégué titulaire	DRINCHAM
Mme Sandrine KEIGNAERT	délégué titulaire	EBBLINGHEM
M. Henri RAMAUT	délégué titulaire	EECKE
M. Jean-Paul RYCKEWAERT	délégué titulaire	ESQUELBEQ
M. Bernard BAES	délégué titulaire	ESTAIRES
M. Philippe MASQUELIER	délégué titulaire	FLETRE
M. Patrick TALLEU	délégué titulaire	GODEWAERSVELDE
Mme Yvette VANDENABELLE	délégué titulaire	HARDIFORT
M. Bernard NOWAKOWSKI	délégué titulaire	HARDIFORT
M. Julien NOEL	délégué titulaire	HAVERSKERQUE

M. Valentin BELLEVAL	délégué titulaire	HAZEBROUCK
M. Bernard DEBAECKER	délégué titulaire	HAZEBROUCK
M. Fabrice LAMIAUX	délégué titulaire	HOLQUE
Mme Sandra TRUANT	délégué suppléant	HOLQUE
M. Jean-Luc CAPPAERT	délégué titulaire	HONDEGHEM
M. Jérôme VERMERSCH	délégué titulaire	HONDSCHOOTE
M. Jean-Pierre LEFEBVRE	délégué titulaire	HOYMILLE
M. Pierre CAMPAGNIE	délégué titulaire	KILLEM
M. Pierre-Jean SALOME	délégué titulaire	KILLEM
M. Georgy HERCHIN	délégué titulaire	LA GORGUE
Mme Michelle LECOEUICHE	délégué suppléant	LA GORGUE
M. Jean-Luc DECOSTER	délégué titulaire	LAVENTIE
M. Henri CARON	délégué titulaire	LE DOULIEU
M. Christian DELASSUS	délégué titulaire	LEDRINGHEM
Mme Mathilde VANGREVELYNGHE	délégué titulaire	LEDRINGHEM
M. Philippe BROUTEELE	délégué titulaire	LESTREM
M. Denis DECALF	délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Emile HOEDTS	délégué titulaire	LOOBERGHE
M. Jacques HERMANT	délégué titulaire	LYNDE
Mme Danielle VANMAELE	délégué titulaire	MERCKEGHEM
M. Claude MARCINKOWSKI	délégué titulaire	MERVILLE
M. Philippe MABRIEZ	délégué titulaire	MERVILLE
Mme Elizabeth BOULET	délégué titulaire	METEREN
M. Jackie ODENT	délégué titulaire	MILLAM
M. Michel POIDEVIN	délégué suppléant	MILLAM
M. Bernard DEBEUGNY	délégué suppléant	NEUF-BERQUIN
M. Franck MEURILLON	délégué titulaire	NIEPPE
M. Régis VERBEKE	délégué titulaire	NIEURLET
M. Olivier VERHAEGHE	délégué suppléant	NOORDPEENE
M. Olivier SPRIET	délégué titulaire	OCHTEZEELE
M. Edgard DUVAL	délégué suppléant	OOST-CAPPEL
M. Jean-Luc DEBERT	délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Michel DERA EVE	délégué titulaire	OUDEZEELE
M. Christophe VANLERBERGHE	délégué titulaire	PITGAM
M. Joël DURAFOUR	délégué titulaire	RENESECURE
M. Pierre BERNARD	délégué suppléant	RENESECURE
M. Jean-Luc CLEENWERCK	délégué titulaire	REXPOEDE
M. Francis MEIRLAND	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Bertrand CREPIN	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Bruno BERNAERT	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Jean-Pierre BAUDENS	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Michel BAUDENS	délégué suppléant	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Jean-Pierre LOGEZ	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Patrick DEWINTER	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Marie-Madeleine CAMPAGNE	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Dominique VAESKEN	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Jean-Pierre DZIADEK	délégué suppléant	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. François PARESYS	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Bruno WULLEPUT	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Claude FRENOIS	délégué suppléant	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Pierre THIEFFRY	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Louis BALLOY	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Patrick DELALLEAU	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Jean-Luc LAURENT	délégué suppléant	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Alain NOEL	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Jean-Marie GHEKIERE	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Charles GALLIEZ	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Eric SMAL	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Michel AVEZ	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Benoit LAURENT	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Daniel DESCHODT	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Jean-Noël PENEZ	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Laurence BARROIS	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. Lucien MONNIER	délégué suppléant	SAINTE-MARIE-CAPPEL
Mme Anne VANPEENE	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL
M. François HEYMAN	délégué titulaire	SAINTE-MARIE-CAPPEL

M. Loïc THOMAS	délégué suppléant	WORMHOUT
M. Philippe PERRIN	délégué titulaire	WULVERDINGHE
M. Jacques DEVULDER	délégué suppléant	ZEGERSCAPPEL
M. Daniel MINNE	délégué titulaire	ZERMEZEELE
M. Christian ROELANDT	délégué titulaire	ZUYTPEENE

## **POUVOIRS : 6**

M. Patrick LESCORNEZ, délégué titulaire de HOYMILLE a donné pouvoir à M. Jean-Pierre LEFEBVRE  
M. Pascal CODRON, délégué titulaire de NIEPPE a donné pouvoir à M. Franck MEURILLON  
M. Christian BECUWE, délégué titulaire de SOCX a donné pouvoir à M. Michel DECOOL  
M. Christophe BORET, délégué suppléant de SOCX a donné pouvoir à M. Edgard DUVAL  
M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoit LAURENT  
M. Christophe DEGRAND, délégué titulaire de WORMHOUT a donné pouvoir à M. Loïc THOMAS

## **VOTANTS : 113**

Secrétaire de séance : M. Valentin BELLEVAL

---

### Ordre du jour

- *Approbation du compte rendu du Comité du 05/12/2017*
- *Finances publiques : orientations budgétaires 2018 et cotisations 2018*
- *Compétence Eclairage publique : Adhésion à la compétence éclairage public de la FNCCR*
- *Compétence IRVE : programme prévisionnel 2018*
- *Compétence AODE électricité : Actualisation du programme prévisionnel Article 8 2017*
- *Compétence AODE électricité : Convention avec ENEDIS et la ville d'Hazebrouck pour l'implantation de vidéoprotection sur les supports de distribution publique d'électricité*
- *Administration générale - Information sur les décisions*
- *Compétence AODE gaz : point avec GRDF sur le déploiement de Gazpar*
- *Questions diverses*
- 

\*\*\*\*\*

Monsieur Michel DECOOL, Président, remercie la commune de STEENVOORDE pour le prêt de la salle.

Monsieur DECOOL vous invite à noter dans vos agendas :

- 13 mars 2018 de 16h à 18h au Complexe La Source à Rexpoëde : Réunion ENEDIS suite aux évènements neigeux et tempétueux,
- 15 mars 2018 à 10h30 en Mairie de Cassel : Réunion d'information sur le chèque énergie à destination des élus et des techniciens de Flandre,

## Approbation du compte rendu de la séance précédente

Il est proposé à l'Assemblée d'adopter le compte rendu de la séance précédente.  
Le compte rendu de la séance du 5 décembre 2017 est adopté à l'unanimité.

## Délibération n° 2018/01 - FINANCES PUBLIQUES Orientations budgétaires 2018

### Exposé et proposition – Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK – Vice-Président chargé des finances et des marchés publics :

L'article 107 de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (Notre) a modifié les articles L2312-1, L3318-1, L5211-36 relatifs au débat d'orientations budgétaires, en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat.

Ainsi, pour les communes de plus de 3500 habitants et leurs établissements publics, les métropoles, les départements, les nouvelles dispositions imposent à l'exécutif local de présenter à son organe délibérant un rapport sur :

- les orientations budgétaires,
- les engagements pluriannuels,
- les ressources humaines
- la structure et la gestion de la dette.

Ainsi le Président assisté du Vice-Président chargé des finances présentent en comité syndical le rapport d'orientations budgétaires pour l'exercice 2018.

#### I) Pré-bilan 2017

#### A) **Compétences AODE (Autorité Organisatrice de la Distribution Publique d'Energie) électricité et gaz**

##### 1. **Pré-bilan des travaux réalisés au titre de l'article 8 Programme 2017**

Concernant les travaux réalisés au titre de l'article 8/2017, sous la maîtrise d'ouvrage d'Enedis. A ce jour :

- \* 11 chantiers sont terminés ou quasi terminés (Bollezeele, Esquelbecq, Hardifort, Killem, Neuf-Berquin, Watten rue des Tulipes, Watten St Antoine, Wemaers-Cappel/ Zermezeele, West-Cappel, Winnezeele, Crochte)
- \* 3 chantiers sont en cours ou vont commencer prochainement (Eringham, Bambecque, Hoymille)

##### 2. **Perception des redevances dues par les concessionnaires au titre de l'année 2017 et des années antérieures (R1 et R2)**

Concernant le versement de la R1 (redevance de fonctionnement versée par Enedis et GRDF), la redevance GRDF n'appelle pas d'observation. Par contre, du fait d'une modification d'indice national en 2015, la R1 électricité 2017 reste relativement faible par rapport aux années antérieures (notamment 2013, 2014).

Concernant la R2 (redevance d'investissement versée par Enedis), un certain nombre de régularisations ont eu lieu. Désormais il n'y a plus de retard en redevance R2.

### 3. Permanences précarité énergétique et services aux usagers

Dans le cadre de sa compétence électricité et gaz, le SIECF assure une **permanence de lutte contre la précarité et de médiation pour le compte des usagers de la concession**. Cette permanence a lieu à Hazebrouck et dans 8 lieux d'accueil décentralisés sur le territoire. Pour l'année 2017, **312 familles (217 en électricité et 95 en gaz)** ont été accueillies en permanence et un café échange a été organisé à Cassel.

En outre, le SIECF s'associe à GrDF et FACE pour le déploiement de l'**action Civigaz** en Flandre sur les communes de **Merville, Bailleul et Hazebrouck**. L'action a débuté à l'automne 2017 et se poursuivra jusqu'en mai 2018. (L'action Civigaz vise à promouvoir la citoyenneté et l'engagement des jeunes au bénéfice des personnes les plus vulnérables à l'aide du développement du Volontariat Service Civique, et à conseiller les familles sur la maîtrise de leur consommation énergétique et la sécurité des installations intérieures gaz)

#### B) Compétence AODE et transition énergétique

Afin d'encourager les actions en faveur de la maîtrise de la demande en énergie (MDE), le SIECF a créé au cours de l'année 2014, un appel à projets concernant les bâtiments publics et l'éclairage public.

Quelques versements ont eu lieu courant 2015, 2016 et 2017, toutefois un certain nombre de chantiers communaux ont pris du retard voir pour certains ont été reportés ultérieurement.

Cela entrainera donc une somme importante en restes à réaliser dépenses (aides versées aux collectivités) et en recettes (produit des Certificats d'Economie d'Energie).

Par ailleurs, dans le cadre de la loi transition énergétique pour la croissance verte, le SIECF a réuni à deux reprises durant l'année 2017, la commission paritaire. Cette dernière suit notamment la réalisation d'une **étude de planification/programmation énergétique (EPE), avec le soutien de l'ADEME**.

Enfin, le SIECF avec le soutien des Députés du territoire (MM Allossery et Decool) a été labellisé, au cours de l'année 2017, au titre du **programme territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV)**.

Dans ce cadre, le SIECF et l'ensemble des collectivités du territoire sont éligibles au **dispositif des CEE (Certificats d'Economie d'Energie) dans les TEPCV**. Une convention a été conclue avec un fournisseur d'énergie obligé, en l'occurrence EDF.

#### C) Exercice de la compétence Eclairage public (maintenance et investissement)

Pour l'année 2017, **42 communes** adhèrent à la maintenance (option B).

En outre, par convention le SIECF a également entretenu les **zones d'activités de la CCFI et de la CCHF**.

Dans ce cadre, l'ensemble des dépannages a été assuré, soit par le biais du **marché de maintenance (360 interventions)**, soit par le biais d'équipe dédiée et habilitée (**équipes du SIECF et de la ville de Bailleul, en mutualisation**).

Les services du SIECF ont traité dans le cadre de l'exercice de compétence éclairage public option B, **5588 DICT, soit une moyenne de 107 DICT/ semaine**. Enfin, **35 communes et 9 zones d'activités CCFI et 1 zone d'activités CCHF** sont **géo référencées (soient 7876 points lumineux)** au 31/12/2017.

Pour l'année 2017, 50 communes adhèrent à l'investissement (option A et option B confondues). Les services du SIECF ont obtenu pour le programme 2017 une subvention de Département, pour un montant de 385 057 €. A ce jour,

- 31 chantiers sont en cours de réalisation ou terminés (Bissezeele, Bollezeele, Caestre, Drincham, Esquelbecq, Hondeghem, Looberghe, Merckeghem, Merris, Neuf-Berquin, Noordpeene, Rubrouck, Steenvoorde, Steenwerck, Thiennes, Watten Allée des Tulipes, Winnezeele, Zermezeele / Wemaers-Cappel, Millam, Wallon-Cappel, Arnèke, CCFI à Bailleul Verte Rue et Nieppe au Pôle Gare, Bergues, Bierne, Cappelle-Brouck, Hardifort, Killem, St Momelin, Wulverdinghe, Zuytpeene)
- 9 chantiers vont commencer prochainement (Oudezeele, Eringhem, Bambecque, Bavinchove, Caestre, Godewaersvelde, Herzeele, Rexpoëde, Steenvoorde)

#### D) Exercice de la compétence Télécom / numérique

Dans le cadre de la compétence télécom numérique, le SIECF a réalisé 11 interventions techniques sur le réseau radio.

Concernant les travaux de montée en débit, ces derniers sont achevés sur 29 communes (Eecke, Saint-Sylvestre-Cappel, Flêtre, Neuf-Berquin, Vieux-Berquin, Merville, Strazeele, Merris, Saint-Momelin, Watten, Wormhout, Esquelbecq, Ledringhem, Bissezeele, Zegerscappel, Uxem, Bailleul, Volckerinckhove, Oudezeele, Sainte-Marie-Cappel, Bavinchove, Zuytpeene, Zermezeele, Wemaers-Cappel, Arnèke, Caestre, Hondeghem, Meteren, Pradelles), et en cours sur 3 communes (Looberghe, Holque, Nieurlet).

Concernant les travaux de fibre numérique, ils sont achevés à Le Doulieu et ont commencé à Estaires et La Gorgue.

Un versement d'importance a été effectué au syndicat numérique pour les travaux. Il faut toutefois noter que des sommes importantes figurent en restes à réaliser, certains chantiers de montée en débit prévus en 2017 ayant été abandonnés au profit d'une accélération du déploiement de la fibre numérique en 2018 et 2019.

## II) Orientations budgétaires 2018

### A) Equilibre des Dépenses / Recettes et fixation des cotisations par habitant

Pour la compétence AODE électricité (94 communes adhérentes - départ depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 de la Commune de Les Moeres suite à la fusion avec la Commune de Ghyvelde), il est proposé de maintenir la cotisation à 3,10€/hab. pour permettre de maintenir un bon niveau d'investissement.

Pour la compétence éclairage public (option B maintenance, 4 nouvelles communes adhérentes au 01/01/2018, soit un total de 46 communes), il est proposé de maintenir la cotisation à 2,80 € / habitant (pour la maintenance - il est précisé que comme en 2016 et 2017, la maintenance du réseau sera effectuée pour partie par les services EP du SIECF et de la Ville de Bailleul par mutualisation et pour partie par l'entreprise Eiffage titulaire du marché 2017/2018) et 0,20 € / habitant pour les travaux de cartographie (il est précisé que les services du SIECF ont engagé une mise en cartographie des points lumineux et des réseaux, cette cartographie s'étalera sur plusieurs années notamment pour la partie géolocalisation des réseaux).

Pour la compétence télécommunications numérique, il est proposé de maintenir la cotisation à 5.50€ /habitant. L'objectif est de permettre un lissage de la cotisation sur les années à venir et de limiter voire éviter le recours à l'emprunt. Il est précisé que pour 2018, le Syndicat mixte Numérique va terminer les travaux de montée en débit et continuer les premiers travaux de fibre. Aujourd'hui le

reste à charge prévisionnel est toujours fixé par le Syndicat mixte à 68 € / par prise. Le SIECF a décidé que ce coût serait péréqué à l'habitant. Les Communautés de Communes participent à ce coût par le biais d'un fond de concours dans le cadre de l'Entente numérique.

En parallèle, il convient de veiller à maintenir le niveau des recettes de fonctionnement. Une attention particulière sera portée à la redevance R1 électricité (négociations en cours avec ENEDIS) et au contrôle de la taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE) perçue par le SIECF pour toutes les Communes de moins de 2000 habitants ainsi que pour les Communes de plus de 2000 habitants, qui ont confié la gestion de la TCFE au SIECF depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Concernant la **compétence AODE gaz (94 communes adhérentes - 58 communes desservies)**, il est proposé de maintenir la cotisation à 0.

#### **B) Travaux d'effacement et d'enfouissement des réseaux électriques au titre de l'article 8 - Programme 2018**

Sont prévus au programme prévisionnel 2018 et 2019, les chantiers suivants : Caestre, Cassel, Hardifort, Hondeghem, Oxelaère, Rexpoëde, Steenvoorde, Noordpeene, Watten Rue De Dunkerque, Crochte, Haverskerque, Hondshoote, Merville, Méteren, Nieurlet, Renescure, Saint Jans Cappel, Wormhout, Broxeele, Thiennes, Strazeele, Esquelbecq, Estaires, Ledringhem, Socx, Vieux Berquin, Brouckerque, Bollezeele, Bierne, Le Douliou, Steenvoorde, Godewaersvelde, Zuytpeene

Le chiffrage définitif est en cours de finalisation par les services d'Enedis.

Le plafond de la participation Enedis, fixé à 200 000 € (+ 40 000 € pour les fils nus) par la convention signée entre Enedis et le SIECF sera atteint.

En parallèle, le SIECF avec Enedis peuvent continuer à assurer une maîtrise d'ouvrage coordonnée sur travaux de génie civil d'éclairage public et de télécom, cela étant couvert par une recette équivalente, le cout étant à charge de la Commune demandeuse.

#### **C) Travaux d'investissement éclairage public - Programme 2018**

Le chiffrage définitif est en cours de finalisation.

Ces travaux sont couverts par une recette équivalente, le cout étant à charge de la Commune demandeuse, toutefois le **SIECF fait l'avance de TVA et assure la maîtrise d'ouvrage des travaux.**

Des **demandes de subvention** vont être déposées par le SIECF auprès des partenaires institutionnels. En outre, **les travaux seront valorisés en CEE et CEE TEPCV.**

#### **D) Transition énergétique en Flandre**

Le **fond de soutien à la maîtrise de la demande en énergie (MDE)** sera maintenu sous la forme d'un appel à projets, pour l'année 2018.

En parallèle, avec le soutien de l'ADEME, le SIECF termine une étude de **planification/programmation énergétique (EPE)**. Cette étude va permettre à un programme d'investissements pluriannuel en vue de favoriser la transition énergétique de la Flandre. Dans ce cadre, une attention particulière sera apportée au traitement de la **mobilité propre** (électrique et GNV biogaz). En outre, elle aidera les Communautés de Communes dans la réalisation des PCAET.

Le SIECF exerce depuis le 01/01/2018, la compétence IRVE (Installation de Recharge pour Véhicules Electriques). Dans ce cadre, les communes ayant transféré leur compétence ont été interrogées fin 2017. Il est actuellement envisagé la pose de **14 IRVE** (et non 13) au cours de l'année 2018.

Le SIECF est labellisé TEPCV, dans ce cadre l'ensemble des actions devra être terminé pour décembre 2018.

Le SIECF valorise également ses travaux de rénovation de l'éclairage public ainsi que les travaux des collectivités du territoire (notamment les travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics) en CEE et CEE TEPCV.

Enfin, il est à noter que les marchés d'achat groupé d'énergie se terminent en décembre 2018. Les services se chargeront au cours de l'année de relancer une consultation.

### III) Personnel du SIECF

Au 31 décembre 2017, le personnel titulaire et stagiaire est resté identique, par rapport au personnel en poste au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Il est à noter, qu'au cours de l'année 2017, le SIECF a accueilli un jeune en contrat, le poste sera pérennisé en 2018, à la vue notamment du nombre de communes adhérentes à la compétence éclairage public. En outre, toujours en 2017, le SIECF a accueilli un jeune en stage et un jeune en apprentissage. Ces deux jeunes seront de nouveau accueillis en 2018.

Le SIECF souhaite continuer à contribuer à la formation des jeunes notamment par le biais de stages, apprentissages et contrats première embauche.

### IV) Structure et gestion de la dette

Depuis 2013, aucun emprunt n'avait été contracté par le SIECF. Seuls, les remboursements des emprunts contractés par les anciens SER (Syndicats d'Electrification Rurale) sont en cours.

Un emprunt a été contracté en 2017 auprès de la Banque postale pour un montant de 500 000€ (durée 5 ans, taux fixe : 0.37 %) pour financer le programme de travaux d'investissement en éclairage public.

#### Adoption :

Les orientations budgétaires 2018 sont adoptées à l'unanimité.

## **Délibération n° 2018/02 - FINANCES PUBLIQUES : Cotisations 2018 Compétence AODE électricité**

### Exposé et proposition – Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK – Vice-Président chargé des finances et des marchés publics :

Vu le CGCT,

Vu les besoins en ressources du SIECF,

Vu les orientations budgétaires qui viennent d'être présentées,

Considérant que le Bureau a émis un avis favorable lors de sa réunion du 8 janvier 2018,

Considérant que la cotisation de la distribution publique d'électricité était de 3.10 € par habitant en 2017,

Il est proposé au Comité syndical :

- de maintenir la cotisation pour la compétence de la distribution publique d'électricité, pour l'année 2018, à 3.10 € par habitant,

- de préciser que les Communes seront avisées de cette cotisation et devront définir le mode de recouvrement (fiscalisation ou émission d'un titre à leur encontre). Elles devront ensuite en aviser le SIECF,

- de préciser que cette recette sera inscrite au BP 2018.

La délibération sera transmise aux Communes et à la Trésorerie d'Hazebrouck.

#### Adoption

*Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence AODE électricité ne prennent pas part au vote.*

La proposition est adoptée à l'unanimité.



## Délibération N° 2018/03 - FINANCES PUBLIQUES : Cotisations 2018 Compétence Eclairage Public Option B (Maintenance)

### Exposé et proposition – Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK – Vice-Président chargé des finances et des marchés publics :

Vu le CGCT,  
Vu les besoins en ressources du SIECF,  
Vu les orientations budgétaires qui viennent d'être présentées,  
Considérant que le Bureau a émis un avis favorable lors de sa réunion du 8 janvier 2018,  
Considérant que la cotisation éclairage public maintenance option B était de 3 € par habitant en 2017,

Il est proposé au Comité syndical :

- de maintenir la cotisation pour la compétence Eclairage public maintenance (option B), pour l'année 2018, à 3 € par habitant (se décomposant en 2.80€ pour la maintenance et 0.20€ pour la cartographie, la géolocalisation et le géo-référencement).
- de préciser que l'ensemble des travaux de cartographie s'étalent sur plusieurs années au vu de l'ampleur de la tâche
- de préciser que les Communes seront avisées de cette cotisation et devront définir le mode de recouvrement par délibération (fiscalisation ou émission d'un titre à leur encontre). Elles devront ensuite en aviser le SIECF,
- de préciser que cette recette sera inscrite au BP 2018.

La délibération sera transmise aux Communes et à la Trésorerie d'Hazebrouck.

### Adoption

*Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence éclairage public ne prennent pas part au vote.*

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## Délibération N° 2018/04 - FINANCES PUBLIQUES : Cotisations 2018 Compétence Télécom numérique

### Exposé et proposition – Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK – Vice-Président chargé des finances et des marchés publics :

Vu le CGCT,  
Vu les besoins en ressources du SIECF,  
Vu les orientations budgétaires qui viennent d'être présentées,  
Vu l'engagement écrit de SFR Numéricâble transmis au Syndicat Numérique La Fibre 59 62 pour le déploiement du numérique à Brebières et Hondschoote,  
Vu la réunion numérique organisée en partenariat avec le syndicat numérique La Fibre 59 62, le 8 janvier 2018 à St Sylvestre Cappel et la présentation de nouvelles cartes de déploiement, excluant la commune d'Hondschoote,  
Considérant que le Bureau a émis un avis favorable lors de sa réunion du 8 janvier 2018,  
Considérant que la cotisation numérique était de 5.50 € par habitant en 2017,

Il est proposé au Comité syndical :

- de maintenir la cotisation pour la compétence télécommunications numérique, pour l'année 2018, à 5.50 € par habitant

- de préciser que les Communes seront avisées de cette cotisation et devront définir le mode de recouvrement (fiscalisation ou émission d'un titre à leur encontre). Elles devront ensuite en aviser le SIECF,
- de préciser qu'il n'y a pas de cotisation pour les communes de Hoymille et Bergues car elles se situent en zone privée,
- d'exempter à compter de cette année, la Commune d'Hondschoote, de la cotisation numérique en raison du déploiement réalisé par SFR Numéricable sur la base du réseau câblé communal pré existant,
- de préciser que la participation des EPCI (CCFI, CCFL et CCHF) est possible, elle vient en déduction de la somme due par les communes (pour mémoire en 2017 cette participation était de 1 €/hab pour la CCFI et la CCHF et 4.50 €/hab pour la CCFL)
- de préciser que cette recette sera inscrite au BP 2018.

La délibération sera transmise aux Communes et à la Trésorerie d'Hazebrouck.

#### **Adoption**

*Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence Télécom numérique ne prennent pas part au vote.*

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **Délibération N° 2018/05 - FINANCES PUBLIQUES : Cotisations 2018 Compétence Télécom numérique Fond de concours des Communautés de Communes**

### **Exposé et proposition – Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK – Vice-Président chargé des finances et des marchés publics :**

La conférence de l'Entente numérique réunie le 3 février 2016 puis le 9 décembre 2016 a proposé de répartir la cotisation selon les modalités suivantes :

- 5.50 € / habitant à charge de chaque commune adhérente ; pour les Communes de Bergues et Hoymille il n'y a pas de cotisation car elles ne sont pas concernées par le numérique (voir délibération précédente)
- Sur les 5.50 € / habitant, 1 € sera pris en charge par la CCFI et la CCHF et 4.5 € pour la CCFL.

Il est proposé au Comité syndical :

- de valider le principe d'un fond de concours versé par chaque Communauté de Communes selon les modalités exposées ci-dessus,
- de rappeler que pour la CCHF, les Communes de Bergues et Hoymille sont exclues du calcul car elles sont en zone privée de déploiement de la fibre numérique
- de préciser également que pour la CCHF, la Commune de Hondschoote est exemptée à compter de cette année, de la cotisation numérique en raison du déploiement réalisé par SFR Numéricable sur la base du réseau câblé communal pré existant,

Le SIECF adressera au cours de l'année 2018, un titre de recette à chacune des Communautés de Communes concernées.

#### **Adoption**

*Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence Télécom numérique ne prennent pas part au vote.*

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## Délibération N° 2018/06 - Compétence Eclairage Public Adhésion à la compétence éclairage public de la FNCCR

### Exposé et proposition - Rapport de M Jacques HERMANT - Vice-Président chargé de l'éclairage public :

Le SIECF est adhérent à la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) pour les compétences électricité et gaz.

Il est proposé d'adhérer à compter de 2018 à la compétence Eclairage public.

### Adoption

*Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence éclairage public ne prennent pas part au vote.*

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## Délibération N° 2018/07 - Compétence IRVE Programme prévisionnel 2018

### Exposé et proposition - Rapport de M Valentin BELLEVAL - Premier Vice-Président :

Le SIECF exerce la compétence borne de recharge pour véhicules électriques (IRVE) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Dans ce cadre le programme prévisionnel de travaux pour l'année 2018 s'établit comme suit : Brouckerque, Bierne, Watten (2), Wormhout, Hardifort, Berthen, Bailleul (2), Nieppe, Caestre, St Sylvestre Cappel, Hondshoote.

### Adoption

*Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence IRVE ne prennent pas part au vote.*

Le programme prévisionnel est adopté à l'unanimité.

## Délibération N° 2018/08 - Compétence AODE électricité : Actualisation du programme Article 8 2017

### Exposé et proposition - Rapport de M Michel DECOOL - Président :

Par délibération en date du 29 septembre 2017 et 5 décembre 2017, le Comité syndical du SIECF a modifié le programme prévisionnel d'article 8 pour l'année 2017.

Il convient de préciser les éléments suivants :

\* Chantiers terminés ou quasi terminés : Bollezeele, Esquelbecq, Hardifort, Killem, Neuf-Berquin, Watten rue des Tulipes, Watten St Antoine, Wemaers-Cappel/ Zermezele, West-Cappel, Winnezele, Crochte

\* 3 chantiers sont en cours ou vont commencer prochainement (Eringham, Bambecque, Hoymille)  
Concernant le chantier de Bambecque (rue Principale) le montant des travaux s'élève à 174 144.80 € HT contre 226 784.56 € HT initialement prévus, concernant le chantier de Crochte (rue du Collègue Phase 2) le montant des travaux s'élève à 22 665.41 € HT contre 22 083.53 € HT initialement prévus.

Il est précisé que le programme prévisionnel 2018 a été présenté lors du Comité du 5 décembre 2017.

### **Adoption**

*Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence AODE électricité ne prennent pas part au vote.*

L'actualisation du programme est adoptée à l'unanimité.

## **Délibération N° 2018/09 - Compétence AODE électricité : Convention avec ENEDIS et la ville d'Hazebrouck pour l'implantation de vidéoprotection sur les supports de distribution publique d'électricité**

### **Exposé et proposition - Rapport de M Michel DECOOL - Président :**

La Commune d'Hazebrouck souhaite installer un dispositif de vidéoprotection sur les poteaux de distribution publique d'électricité.

Il est proposé au Comité de donner délégation à Monsieur le Président pour négocier puis signer cette convention tripartite avec Enedis et la Commune.

Il est précisé que le SIECF ne percevra pas de redevance.

### **Adoption**

*Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence AODE électricité ne prennent pas part au vote.*

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **Délibération N° 2018/10 - Information sur les décisions**

### **Exposé et proposition – Rapport de M Michel DECOOL – Président :**

En application de la délibération du Comité en date du 5 mai 2014, le Président rend compte des décisions du Président et du Bureau du SIECF.

Numéro de décision	Nature	Objet
Bureau du 08/01/2018	Marchés publics	Avenant au marché de maintenance éclairage public conclu avec l'entreprise EIFFAGE (intégration petits travaux et IRVE)
Bureau du 08/01/2018	Marchés publics	Lancement d'un marché en procédure adaptée travaux investissement réseaux secs et IRVE
Bureau du 08/01/2018	Eclairage public	Règlement maintenance - modification

Le comité prend acte de ces décisions.

## Questions diverses

1) **Question sur les autorisations d'urbanisme et les déplacements d'ouvrage :**

Le contrat de concession électricité prévoit les modalités de prise en charge des déplacements d'ouvrage suite à autorisations d'urbanisme.

2) **Question IRVE :** Une demande d'aide a été adressée à la Région

3) **La question du rapport de la Cour des Comptes sur le LINKY** est abordée.

Il est rappelé qu'une réunion ENEDIS est organisée le 13 mars prochain.

4) **Géoréférencement Eclairage Public à Godewaersvelde** : Réalisation en Février 2018.

5) **Question Primagaz** : En instance avec Primagaz

***Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus***

*Les délibérations sont certifiées exécutoire en vertu de leur publication et de leur réception au contrôle de légalité.*

**Valentin BELLEVAL,  
Secrétaire de séance**

**Michel DECOOL,  
Président du SIECF**



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Michel Decool", written over a horizontal line.